

## INFORMATION COLLECTIVE

Retrait du dossier



## RECEVABILITE DU DOSSIER

Dossier d'inscription renseigné et complet



Non-titulaire des titres ou  
Diplômes de  
L'arrêté du 29 janvier 2016\*

### EPREUVES ECRITE D'ADMISSIBILITE

Titulaire des titres  
ou Diplômes de  
l'arrêté  
du 29 janvier 2016\*

*(Hors candidats  
référé à l'article 5  
de l'arrêté)\*\**

Titulaires des diplômes de  
l'arrêté du 29 janvier 2016\*

**DEAVS, DEAMP,  
DEAES**

## EPREUVE ORALE D'ADMISSION

### ADMISSION

*Admis : Note supérieur à 10/20. Classement avec liste d'attente.*

## ENTREE EN FORMATION SUR LA SPECIALITE

## ENTREE EN FORMATION SOCLE COMMUN + SPECIALITE

\*Se référer à la page 3 du dossier

\*\* Article 5 l'arrêté du 29/01/16

« Sont dispensés des épreuves d'entrée en formation les candidats titulaires du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social qui souhaitent obtenir une spécialité différente de celle acquise au titre de leur diplôme ainsi que les candidats titulaires d'un diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique ou d'un diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale qui souhaitent s'inscrire dans une autre spécialité que celle acquise au titre de leur diplôme. »



## DOSSIER D'INSCRIPTION FORMATION DEAES

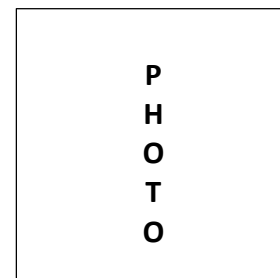
### IDENTITE

**Situation de famille** :  Célibataire  Marié(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)  Autre

**Nom de naissance** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Nom d'épouse** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Prénom** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



**Adresse complète** (*Si changement d'adresse en cours d'année, merci de nous en informer*) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Code postal** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. **Ville/Pays** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Téléphone** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. **Mail** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Date et lieu de naissance** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. **Age** :

**Nationalité** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Numéro de sécurité sociale** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Travailleur handicapé ou assimilé** :  Oui  Non

**Niveau d'étude** (*derniers diplômes obtenus et la date*) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

### DEMANDE DE TIERS-TEMPS

*Au titre d'un handicap reconnu, vous pouvez bénéficier d'un tiers-temps supplémentaire pour l'épreuve d'admission. Pour en bénéficier, vous devez impérativement le signaler au service de sélection au moment de l'inscription et fournir les pièces justificatives du handicap.*

**Êtes-vous concerné par cette demande de tiers temps** :  Oui  Non

**Avez-vous une reconnaissance RQTH/TH** :  Oui  Non

**Commentaires** :

---

---

---

---





## FINANCEMENT DE LA FORMATION

---

*Comment pensez-vous financer votre formation ?*

- Financement employeur actuel : Accord employeur obtenu :**  Oui  Non  
**Demande de Compte Personnel de Formation (CPF) :**  en cours  envisagée
- Financement personnel (fond propre)**
- Autre (Pôle Emploi, Missions Locales pour les – de 26 ans...) :**  
**N° identifiant Pôle Emploi :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.  
**Date d'inscription à Pôle Emploi :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.
- En recherche d'un contrat de professionnalisation**

## AUTRES

---

**Revenus :**  Salaire  API  ARE  ASS  RSA  Autre  Aucun

**Etes-vous véhiculé ?**  Oui  Non

## EN CAS D'ACCIDENT

---

*Personne à prévenir :*

**Nom :** \_\_\_\_\_

**Prénom :** \_\_\_\_\_

**Téléphone fixe :** \_\_\_\_\_

**Téléphone mobile :** \_\_\_\_\_



## DEMANDE DE DISPENSE DE L'ÉPREUVE ÉCRITE D'ENTRÉE EN FORMATION



**Vous devez obligatoirement joindre une copie de votre diplôme dans ce dossier afin de pouvoir être dispensé de l'épreuve écrite d'admissibilité.**

- Certificat d'aptitude aux fonctions d'aide médico psychologique (ou DE).
- Diplôme d'Etat d'assistant familial.
- BEP Carrières Sanitaires et Sociales.
- CAP Agricole option « services en milieu rural. »
- BEP Agricole, options services aux personnes.
- Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien.
- Diplôme professionnel d'aide-soignant.
- Diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture.
- Certificat d'aptitude professionnelle « Petite enfance. »
- CAP « employé technique de collectivité » ou CAP « assistant technique en milieu familial ou collectif. »
- Titre professionnel : Assistant de Vie ou Assistant de Vie aux Familles.
- Certificat d'employé familial polyvalent suivi du certificat de qualification professionnelle assistant de vie.
- Diplôme d'Etat Auxiliaire de vie sociale.
- CAP Agricole « services aux personnes et vente en espace rural. »
- Les lauréats de l'Institut du Service Civique.
- Les titulaires d'un baccalauréat, quel qu'il soit.

**Quel est votre niveau d'étude et de formation professionnelle ?**



Années	Diplôme et niveaux d'étude

### Quels sont les principaux emplois que vous avez exercés ?

Dates entrée et de sortie	Employeurs	Fonction	Motif d'arrêt

### Avez-vous une expérience bénévole ou salariée dans l'aide aux personnes ?

Dates entrée et de sortie	Employeurs	Fonction



## Souhait sur la spécialisation

Ce Diplôme comprend 3 différents domaines de spécialités :

Spécialités
Accompagnement de la vie à domicile
<p>L'accompagnant éducatif et social contribue à la qualité de vie de la personne, au développement ou au maintien de ses capacités à vivre à son domicile. Il intervient auprès de personnes âgées, handicapées, ou auprès de familles. Il veille au respect de leurs droits et libertés et de leurs choix de vie dans leur espace privé.</p> <p>Les principaux lieux ou modalités d'intervention : domicile de la personne accompagnée, particulier employeur, appartements thérapeutiques, centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), foyers logement, maison d'accueil rurale pour personnes âgées (MARPA), services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), services d'aide à la personne (SAP), services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH), services polyvalents de soins et d'aide à domicile (SPASAD), services de soins infirmiers à domicile (SSIAD).</p>
Accompagnement de la vie en structure
<p>Dans le cadre d'un projet institutionnel, l'accompagnant éducatif et social contribue par son action au soutien des relations interpersonnelles et à la qualité de vie de la personne dans son lieu de vie. Au sein d'un collectif, il veille au respect de ses droits et libertés et de ses choix de vie au quotidien.</p> <p>Les principaux lieux d'intervention : établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), unités de soins longue durée (USLD), foyers logement, maison d'accueil rurale pour personnes âgées), (MARPA) pour adultes handicapés vieillissants (MARPAHVIE), maisons d'accueil spécialisées (MAS), foyers d'accueil médicalisés (FAM), foyers de vie, foyer occupationnel, établissements et services d'aide par le travail (ESAT), foyers d'hébergement, maisons d'enfants à caractère social (MECS), instituts médicoéducatifs (IME), institut d'éducation motrice (IEM), instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP), centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les maisons relais, appartements thérapeutiques, établissements publics de santé mentale, accueil de jour.</p>
Accompagnement à l'éducation inclusive à la vie
<p>Dans le cadre d'un projet personnalisé fixé par le plan personnalisé de compensation, la mission de l'AES consiste à faciliter, favoriser et participer à l'autonomie des enfants, adolescents et des jeunes adultes en situation de handicap dans les activités d'apprentissage, culturelles, sportives, artistiques et de loisirs. Il inscrit obligatoirement son intervention en complémentarité, en interaction et en synergie avec les professionnels en charge de la mise en œuvre du projet personnalisé du jeune et la famille.</p> <p>Les principaux lieux d'intervention : structures d'accueil de la petite enfance, établissements d'enseignement et de formation, lieux de stages, d'apprentissage, d'alternance, ou d'emploi, lieux d'activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs, établissements et services médico-sociaux, lieux de formation professionnelle.</p>

### Quelle spécialisation envisagez-vous ?

- Accompagnement de la vie à domicile**     **Accompagnement de la vie en structure collective**
- Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire**

Justifier votre choix en quelques lignes : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



## Conditions de recevabilité du dossier de candidature

---

Remplir les pages 2, 3, 4, 5 et 6 du dossier de candidature et y joindre :

- Demande d'admission ci jointe
- Un C.V. et une lettre de motivation
- 2 photos d'identité
- Une copie lisible d'une pièce d'identité en cours de validité (Carte d'identité recto-verso, Passeport, Titre de séjour)
- Une copie de chacun des diplômes ou autres documents justifiant une dispense de l'épreuve écrite d'admissibilité
- Une photocopie de votre contrat de travail (si salarié) ou une photocopie de votre attestation de demandeur d'emploi ou une photocopie de votre dernière carte d'étudiant ou de votre dernière attestation de scolarité.
- Remplir la déclaration sur l'honneur (page 8) attestant de n'avoir pas fait l'objet d'interdiction administrative ni de condamnation pénale en raison d'une infraction incompatible avec les professions ouvertes aux titulaires du DEAES (art. L227-10 du CASF et L133-6 du CASF)
- Le règlement par chèque bancaire des frais d'examen d'admission (non remboursable en cas d'échec, ou de non-présentation) à l'ordre de « EKAM FORMATION ».

Pour les candidats qui passent l'ensemble des épreuves d'admission :

- un chèque de 45 € pour les frais de dossier
- un chèque de 55 € couvrant les frais de l'épreuve orale.

Pour les candidats dispensés de l'épreuve écrite (se référer à la liste des diplômes énumérés page 4) :

- un chèque de 45 € couvrant les frais de dossier,
- un chèque de 55 € pour les frais de l'épreuve orale.

Pour les candidats dispensés des épreuves orales : Pas de règlement à joindre au dossier mais les pièces complémentaires suivantes :

- Pour les candidats en post-certification, la photocopie du relevé de note suite au passage du diplôme.
- Pour les candidats souhaitant obtenir une spécialité complémentaire, la photocopie du diplôme DEAES obtenu.





## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

---

***Mention à recopier à la main avant de la dater et de la signer :***

« Je soussigné NOM PRENOM atteste n'avoir pas fait l'objet d'interdiction administrative ni de condamnation pénale en raison d'une infraction incompatible avec les professions ouvertes aux titulaires du DEAES. »

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Fait à :

Le :

Signature :

Les informations que vous nous communiquez sont nécessaires à la gestion de votre dossier dans notre centre. Cette communication ne peut se faire qu'avec votre consentement. Les données communiquées nous permettront, le cas échéant : - De procéder à votre inscription à la formation (auprès de l'organisme financeur) - De mettre en place votre dossier de rémunération le cas échéant - D'établir les différentes attestations de formation - De vous inscrire au titre ou examen prévu dans votre parcours de formation le cas échéant - De vous faire parvenir tout document et/ou information nécessaire au bon déroulement de votre formation. Nos personnels des services administratifs, les formateurs, le(s) responsable(s) de votre formation, et le personnel de direction ont accès à ces informations. Ces données ne sont en aucun cas transmises à d'autres tiers que ceux concernés par la formation. Nous ne conserverons pas ces informations au-delà des délais prévus par la réglementation en vigueur. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, à la portabilité et à la limitation du traitement en vous adressant à

Mme Sylvie CAMILLERI - Délégué à la Protection des Données (DPO) 161-rue des bouissettes-34070 Montpellier. Tel : 07.61.78.16.05  
[www.ekamformation.fr](http://www.ekamformation.fr)

